

DECRET N° 95-405 du 18 Décembre 1995
portant approbation du Bilan et des
Comptes Annexes de l'Office Béninois
de Sécurité Sociale (OBSS) pour
l'exercice 1994.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Loi N°94-009 du 28 Juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- VU l'Ordonnance N°73-03 du 17 Janvier 1973 portant création et organisation de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°95-381 du 22 Novembre 1995 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret N°92-63 du 10 Mars 1992 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan et de la Restructuration Economique ;
- SUR Rapport conjoint du Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales et du Ministre du Plan et de la Restructuration Economique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 22 Novembre 1995

.../...

SECRET :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes, exercice clos au 31 Décembre 1994 de l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret..

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 18 Décembre 1995

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Nicéphore SOGLO.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,



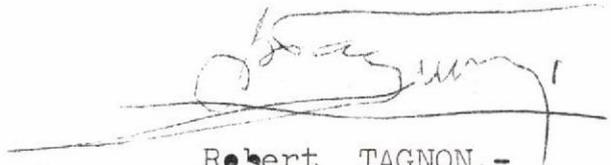
Désiré VIEYRA.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales,



Codjo S. ACHODE.-

Le Ministre du Plan et de la Restructuration Economique,



Robert TAGNON.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEDN-MTEAS-MPRE 8
Autres Ministères 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 OBSS 10 JO 1.-